Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 035-213502644-20251127-2025_112-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

Arrondissement de
Vitré

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Saint-Didier

Séance du 25/11/2025

Date de la convocation
21/11/2025

Date d'affichage
21/11/2025

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 15
Présents : 12
Votants : 15

A l'unanimité
Pour : 15
Contres : 0
Abstentions : 0

Réf	2025-112

L'an 2025, le 25 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur JOUAULT Joseph, Maire.

Présents : M. JOUAULT Joseph, Maire, M. EON Jonathan, M. BLANCHET Jacques, Mme, M. SINOQUET Vincent, Mme RUBION Régine, M. BLANDEL Philippe, M. FONTENEAU Damien, Mme POULAIN Justine, M. DAVID Patrice, M. VIEL Dimitri, M. SORRE Bertrand, Mme SABATIER Nathalie

Excusés avec procuration : M. ROUILLARD Emmanuel donne pouvoir à Vincent SINOQUET, Mme DESHOMMES Edith donne pouvoir à Mme RUBION Régine, Mme LEMOINE Lélia pouvoir donné à Joseph JOUAULT

Secrétaire de séance : M. Jonathan EON

Objet de la délibération : Finances : avenant n°1 travaux du lotissement de la Claie

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les travaux de bornage des lots du lotissement de la Claie.

Année 2020 Référence 1-1 Code interne 20201-1

○ Marché unique ◉ Marché alloti **Marché global** 20201 - LOTISSEMENT LA CLAIE

Libellé GEOMETRE LEGENDRE

Caractéristiques | Autres informations | Autres informations (suite) | **Ventilations** | Pièces justificatives | Historique

Acheteurs

Coordonnateur	Tiers	SIRET	HT notifié	TTC notifié	Mt estimatif ?
☑	A.B.E. (ATEL	40233029400016	9 464,00 €	11 356,80 €	☐
☐	IAO SENN	53968360700011	3 645,00 €	4 374,00 €	☐
☐	LEGENDRE	51970539600025	2 000,00 €	2 400,00 €	☐
☐					☐
			15 109,00 €	18 130,80 €	

L'avenant n°1 s'élève à 7 200€ HT, il augmente le marché initial et fait passer de 15 109 € HT à 22 309 € HT

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'accepter les termes de cet avenant et d'autoriser la signature de celui-ci pour le marché n°20201-100.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 pour le marché n°20201-100 pour un montant de 7 200 € HT
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou toute personne déléguée à signer les documents relatifs à ce dossier.

pour : 15 , contre : 0 , abstention : 0

Pour copie conforme,
Le Maire,
Joseph JOUAULT

SAINT-DIDIER 35220 (Ille et Vilaine)

Le Secrétaire de séance,
M. Jonathan EON